



CHARTRE

Dinard Cyclotourisme a besoin de vous !

Dinard cyclotourisme est une association loi 1901 fonctionnant grâce à l'engagement bénévole de ses membres.

Comme dans toute association l'engagement bénévole repose sur des valeurs de solidarité et de partage. Notre club a besoin de votre implication à toutes et tous pour vivre.

Ainsi en adhérent à Dinard cyclotourisme ,vous bénéficiez non seulement de toutes les sorties (hebdomadaires, à la journée, sortie annuelle) organisées mais vous vous engagez également à participer à la vie du club en donnant un peu de votre temps lors des manifestations ponctuelles telles que: La fête du vélo, le téléthon, le forum des associations, l'accompagnement de Gilles en tandem etc.....

**** Etre adhérent à Dinard cyclotourisme implique l'adhésion pleine et entière à cette chartre ainsi qu'au règlement intérieur.***

Fait à Dinard le :..... ..

Lu et approuvé :

Signature.....